



Demande d'infos pour celui qui quitte la maison familiale

Par **Peggy1860**, le **13/06/2014** à **11:45**

Bonjour,

Je souhaite quitter mon mari mais aucune procédure n'est encore en cours. Nous avons construit nous - même notre maison sur un terrain qui appartenait à mon mari. La construction s'est faite avant notre mariage. J'ai prévu de quitter cette maison et j'aimerais connaître mes droits, si je peux envisager une compensation pour pouvoir me reloger.

Merci d'avance pour votre aide.